

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

AR Prefecture

Département du PUY DE DOME
063-256300997-20220621-375_2022 LDE
Reçu le 04/07/2022

SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un juin, à 18 heures 45 minutes les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Noalhat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

Date de convocation : 14 juin 2022

Membres	
Titulaires En exercice	12
Présents	10
Suppléants En exercice	12
Présents	1
Votants Eau Collectif Autonome	11 11 6
Exclus	0

Étaient présents : Messieurs Guy PRADELLE, Patrick SAUZEDDE, José MARQUES, Thomas BARNERIAS, Serge DURAND, Gérard RIMBERT, Tony BERNARD, ARMENGAUD Norbert, BONNOT Marc

Mesdames Patricia CHATAING, Yvette DA SILVA,

Étaient absents : Sandrine PERI

Excusés : Mr Chonier remplacé par son suppléant Mr DURAND

Procurations :

Secrétaire de séance : Monsieur BARNERIAS Thomas

Objet de la délibération : Autorisation cession de véhicule Mitsubishi

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée qu'afin de faciliter le bon fonctionnement du Syndicat une délibération a été prise par le Comité en date du 29 juin 2020 concernant la délégation de signature pour diverses attributions.

Cependant, suite à la demande du Trésorier de Thiers, et pour toute cession supérieure à 4 600 €, il est nécessaire que le Président ainsi que le Directeur, Monsieur DAUPHANT Guillaume aient une autorisation du Comité Syndical.

Monsieur le Président demande donc l'autorisation à l'Assemblée de procéder à la cession du véhicule Mitsubishi immatriculé FN-050-DR pour un montant de 4 900€ avec effet rétroactif au 01/01/2022.

Après l'exposé du Président et en avoir délibéré, le comité à l'unanimité, AUTORISE le Président ainsi que Monsieur le Directeur à procéder à la cession du véhicule mentionné ci-dessus et à signer tous documents y afférents.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, le 21 juin 2022
Le Président,
Guy PRADELLE

